MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES PAYS-D'EN-HAUT

RÈGLEMENT N^{O} 413-2020

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE le règlement n° 413-2020 : Calendrier des séances ordinaires du conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut pour l'année 2021 et date de la vente des immeubles pour non-paiement des taxes, a été adopté de la façon suivante :

Avis de motion :	25 novembre 2020
Dépôt du règlement:	25 novembre 2020
Adoption :	8 décembre 2020
Entrée en vigueur :	9 décembre 2020

Ledit règlement est présentement au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, Valiquette à Sainte-Adèle) ainsi que sur son site internet à l'adresse suivante : http://lespaysdenhaut.com/la-mrc/reglements/

Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

Fait à Sainte-Adèle, le 9 décembre 2020.

Jackline Williams
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Marie France Matteau soussigné(e), de la Municipalité de Wentworth-Nord certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant copie(s), tel que désigné par le conseil, le 10 décembre 2020, entre 9 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 déc. 2020.